



**VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 16 JUIN 2014**

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

LE 16 JUIN 2014

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL tenue à la salle Kamouraska du centre socioculturel Anne-Hébert, ce seizième jour du mois de juin 2014, à 19 h 30.

Sont présents : Monsieur le conseiller Claude Phaneuf
Monsieur le conseiller André Fournier
Monsieur le conseiller Yves-J. Grenier
Madame la conseillère Nathalie Laprade
Monsieur le conseiller Martin Chabot
Madame la conseillère Sandra Gravel

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Pierre Dolbec

Sont aussi présents :
Monsieur Claude Gauvin CPA du cabinet Raymond Chabot Grant Thornton
Monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier Marcel Grenier
Monsieur le directeur des Services techniques Martin Careau
Madame la trésorière adjointe Julie Cloutier
Madame la greffière adjointe Isabelle Bernier

ORDRE DU JOUR

1. Recueillement, reprise de la séance et constatation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 9 juin 2014
4. Dépôt des états financiers au 31 décembre 2013
5. Période de questions sur les états financiers
6. Lecture du certificat d'enregistrement : règlement numéro 1255-2014
7. Séance de consultation : règlement numéro APR-1257-2014
8. Affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement
9. Autorisation de paiement : exécution du jugement – Dossier 200-63-003696-139-001
10. Option de servitude avec Hydro-Québec : drainage
11. Option de servitude avec Hydro-Québec : ligne électrique
12. Coupe d'arbres – Projet Juchereau/Duchesnay
13. Demande d'autorisation : Sablière Martel
14. Acceptation provisoire : Projet Adamas immobilier
15. Réparation de la niveleuse
16. Mandat pour mesures de contrôle des sablières
17. Amendement de la résolution numéro 262-2014 : Déboisement Parc industriel
18. Signature d'un contrat de location pour la pose d'attaches et d'équipement avec Hydro-Québec



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 16 JUIN 2014

19. Échantillonnage d'eau à la Ville de Lac St-Joseph
20. Paiement final : Rideau séparateur aux étangs aérés
21. Remplacement du panneau de contrôle du poste de pompage Coin perdu
22. Entente pour servitude d'égout sanitaire : Margaret Hayes
23. Demande de permis d'enseignes : Pomerleau Les bateaux
24. Autorisation de paiement Ville de Pont-Rouge
25. Engagement des animateurs pour la programmation 2014-2015
26. Demande air climatisé Maison Catherin'Art
27. Bureau d'accueil touristique Maison Catherin'Art
28. Entrée piste cyclable Chemin de La Liseuse
29. Dépôt du premier rapport d'étape du Comité de suivi de la Politique des familles et des aînés
30. Fermeture d'une partie de la rue Boisjoli
31. Autorisation de dépense : réparation de pavage
32. Dépôt de la liste des engagements financiers
33. Approbation des comptes à payer de plus de 2 500 \$
34. Acceptation provisoire : projet Juchereau/Duchesnay
35. Cession des infrastructures : projet Juchereau/Duchesnay
36. Motion de félicitations : Défi gratte-ciel
37. Avis de motion : amendement règlement dérogations mineures
38. Suivi par les élus
39. Autres sujets
40. Période de questions
41. Clôture

Le quorum étant constaté, la séance de juin est reprise.

332-2014 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nathalie Laprade;
ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE

333-2014 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 JUIN 2014**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nathalie Laprade;
ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil du 9 juin 2014 comme il a été présenté.

ADOPTÉE



**VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 16 JUIN 2014**

**DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2013**

Comme le prévoit l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, monsieur Marcel Grenier, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose le rapport financier de la Ville pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 ainsi que le rapport du vérificateur externe, représenté par monsieur Claude Gauvin CPA du cabinet Raymond Chabot Grant Thornton.

Le vérificateur externe explique son rapport.

Le rapport financier démontre que les revenus de fonctionnement non consolidés ont atteint 9 721 391 \$ et les charges de fonctionnement 10 036 688 \$. Après les éléments de conciliation à des fins fiscales, l'excédent de fonctionnement de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 se chiffre à 623 515 \$. Suivant ces résultats, l'excédent de fonctionnement non affecté (non consolidé) ou surplus accumulé se chiffrait, au 31 décembre 2013, à 1 153 184\$.

La présentation des états financiers est suivie d'une période de questions portant sur ceux-ci.

**LECTURE DU CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT
RÈGLEMENT NUMÉRO 1255-2014**

La greffière adjointe donne lecture du certificat d'enregistrement émis suite à la tenue d'un registre aux fins de recevoir la signature des personnes demandant que le règlement numéro 1255-2014 fasse l'objet d'un scrutin référendaire.

**CONSULTATION SUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT
NUMÉRO APR-1257-2014**

Conformément à l'article 125 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, monsieur le maire Pierre Dolbec préside l'assemblée de consultation sur le projet de règlement numéro APR-1257-2014.

À la demande de monsieur le maire Pierre Dolbec, le directeur des services techniques monsieur Martin Careau, conformément à l'article 127 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, explique le projet de règlement numéro APR-1257-2014 aux fins de modifier le règlement de zonage numéro 623-91 de façon à : Autoriser l'usage spécifiquement autorisé « centre d'activités équestres » dans la zone « 122-F ».

Monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier Marcel Grenier identifie les dispositions susceptibles d'approbation référendaire et explique la nature et les modalités d'exercice du droit de certaines personnes de demander que ce projet de règlement contenant des dispositions susceptibles d'approbation référendaire soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter.

Le conseil entend les personnes et organismes qui désirent apporter des commentaires relativement à ce projet de règlement.



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 16 JUIN 2014

334-2014

AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT

ATTENDU le rapport préparé par la trésorière adjointe, madame Julie Cloutier, en date du 12 juin 2014;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martin Chabot;
ET RÉSOLU que ce conseil affecte une partie de son excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2013 aux fins suivantes et pour les montants suivants :

- **20 000 \$** Pour la vidange éventuelle des étangs;
- **21 825 \$** Pour la création d'une fiducie environnementale;
- **7 038 \$** Pour la location d'un tamiseur.

ADOPTÉE

335-2014

AUTORISATION DE PAIEMENT : EXÉCUTION DU JUGEMENT - DOSSIER CSST

ATTENDU que jugement a été rendu dans la cause opposant la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et la Commission de la Santé et de la Sécurité du Travail;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martin Chabot;
ET RÉSOLU d'autoriser le paiement à l'ordre du ministre des Finances du montant de 15 430 \$ en exécution du jugement rendu le 15 mai 2014 dans la cause 200-63-003696-139-001.

ADOPTÉE

336-2014

SIGNATURE D'UNE OPTION DE SERVITUDE AVEC HYDRO-QUÉBEC – DRAINAGE

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Phaneuf;
ET RÉSOLU d'autoriser monsieur le maire Pierre Dolbec et monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier Marcel Grenier à signer l'option pour une servitude de drainage préparée par Hydro-Québec et annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

L'option est consentie en contrepartie de la somme de 5 500 \$ sur une parcelle de terrain ayant une superficie approximative de 536 mètres carrés, afin de permettre l'égouttement ou le déversement des eaux du poste Duchesnay, qui sera érigée dans le parc industriel de la Ville.

ADOPTÉE

337-2014

SIGNATURE D'UNE OPTION DE SERVITUDE AVEC HYDRO-QUÉBEC – LIGNE ÉLECTRIQUE

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Phaneuf;
ET RÉSOLU d'autoriser monsieur le maire Pierre Dolbec et monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier Marcel Grenier à signer l'option pour le passage d'une ligne électrique préparée par Hydro-Québec et annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

L'option est consentie en contrepartie de la somme de 10 000 \$ sur une parcelle de terrain ayant une superficie de 0,06296 hectare, afin de permettre le passage d'une ligne de transport d'énergie électrique dans le parc industriel de la Ville.

ADOPTÉE



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 16 JUIN 2014

338-2014

COUPE D'ARBRES – PROJET JUCHEREAU/DUCHESNAY

ATTENDU le rapport, en date du 16 juin 2014, de monsieur Pascal Bérubé, directeur adjoint à l'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nathalie Laprade;
ET RÉSOLU d'autoriser l'abattage des arbres endommagés et d'exiger leur remplacement par des pins blancs de 2,5 mètres de hauteur.

ADOPTÉE

339-2014

RÉSOLUTION D'APPUI : DEMANDE D'AUTORISATION DE SYLVAIN, LUC ET MICHEL MARTEL À LA CPTAQ POUR LE RENOUELEMENT D'UNE AUTORISATION POUR L'EXPLOITATION D'UNE SABLIERE EN ZONE AGRICOLE

ATTENDU que les demandeurs s'adressent à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour renouveler l'autorisation accordée le 12 août 2008 au dossier 354756 pour l'exploitation d'une sablière sur les lots 4 009 690 et 4 009 691;

ATTENDU que la nouvelle autorisation est nécessaire pour poursuivre l'exploitation de la sablière qui n'a pas été complétée au-delà de la période de cinq (5) ans qui est expirée;

ATTENDU que la demande devrait être autorisée pour les mêmes motifs apparaissant à la dernière autorisation du 12 août 2008;

ATTENDU que l'acceptation de la demande ne causerait aucun impact aux activités agricoles existantes.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Gravel;
ET RÉSOLU de recommander, selon les critères de la C.P.T.A.Q., d'autoriser la demande de Sylvain, Luc et Michel Martel adressée à la C.P.T.A.Q. Ladite demande étant à l'effet d'obtenir le renouvellement d'une autorisation pour l'exploitation d'une sablière en zonage agricole sur les lots 4 009 690 et 4 009 691.

ADOPTÉE

340-2014

ACCEPTATION PROVISOIRE - ADAMAS IMMOBILIER

ATTENDU l'entente signée entre la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et Adamas immobilier concernant des travaux municipaux;

ATTENDU le règlement numéro 912-2003 relativement à de telles ententes;

ATTENDU que le promoteur a réalisé les travaux prévus à l'entente, à l'exception de certaines déficiences mineures. Ces déficiences sont décrites dans un document intitulé « Liste des déficiences et de travaux à compléter » préparé par la firme Roche Ltée, ingénieurs-conseils, en date du 13 juin 2014;

ATTENDU la recommandation de monsieur Iohann Langevin, ingénieur, de la firme Roche Ltée, ingénieurs-conseils, en date du 10 juin 2014;

ATTENDU que le promoteur a déposé les documents exigés;

ATTENDU qu'un cautionnement d'entretien des travaux réalisés, d'une valeur de 26 559 \$, valide pour une période de deux ans, a également été déposé ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller André Fournier;



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 16 JUIN 2014

ET RÉSOLU que ce conseil procède à l'acceptation provisoire des travaux de construction du projet de développement domiciliaire sur la rue Gingras, réalisé par Adamas immobilier.

ADOPTÉE

341-2014

AUTORISATION DE DÉPENSE RÉPARATION DE LA NIVELEUSE

ATTENDU le rapport, en date du 13 juin 2014, de monsieur Martin Careau, directeur des Services techniques ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller André Fournier;
ET RÉSOLU d'autoriser une dépense de 10 813 \$, plus taxes nettes pour des réparations de la niveleuse John Deere 1994 par Équipements Sigma inc ;

La somme nécessaire est appropriée des postes budgétaires 02-320-00-525 et 02-330-00-525.

ADOPTÉE

342-2014

MANDAT POUR MESURES DE CONTRÔLE DES SABLIERES

ATTENDU le rapport, en date du 16 juin 2014, de monsieur Martin Careau, directeur des Services techniques ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nathalie Laprade;

ET RÉSOLU d'accorder un contrat à la compagnie DLT, arpenteurs-géomètres, pour procéder à la prise de photos aériennes de 3 sites. Le tout conformément à la proposition transmise par monsieur Martin Pageau, en date du 24 avril 2014. Les sites visés sont les sablières appartenant à Sablières Robitaille inc., à Transport L. et R. Martel inc. et à Luc, Michel et Sylvain Martel.

Le coût du contrat est établi à 8 000 \$, plus taxes, et la somme nécessaire est appropriée de l'excédent de fonctionnement non affecté.

ADOPTÉE

343-2014

AMENDEMENT DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 262-2014 ARPENTAGE ET DÉBOISEMENT DANS LE PARC INDUSTRIEL

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martin Chabot;

ET RÉSOLU d'amender la résolution numéro 262-2014 pour y modifier ce qui suit :

1. Le prix du contrat accordé à Pax Excavation pour le déboisement de l'emprise de la nouvelle rue à construire dans le parc industriel est modifié à 15 125 \$, plus taxes, plutôt que 17 500 \$, plus taxes;
2. Le directeur des Services techniques est autorisé à accorder des contrats pour le déboisement d'une partie de l'emprise de la nouvelle rue à construire, ainsi que le ramassage du bois. Les arbres se retrouvant sur cette partie sont de plus grandes dimensions et ne peuvent être abattus par les équipements utilisés par Pax Excavation. Le coût maximal, pour les nouveaux contrats, est établi à 6 000 \$, plus taxes.

ADOPTÉE



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 16 JUIN 2014

344-2014 **CONTRAT DE LOCATION DE POTEAUX POUR LA POSE D'ATTACHES, D'ANTENNES ET D'ÉQUIPEMENTS**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nathalie Laprade;
ET RÉSOLU d'autoriser monsieur Martin Careau, ingénieur, directeur des Services techniques de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, à signer le contrat joint à la présente résolution entre Hydro-Québec Distribution et la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier concernant la location de poteaux pour la pose d'attaches, d'antennes et d'équipements.

ADOPTÉE

345-2014 **ÉCHANTILLONNAGE D'EAU À LA VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH**

ATTENDU que la Ville de Lac-Saint-Joseph a l'obligation de prélever et faire analyser des échantillons d'eau potable au Centre nautique St-Louis en saison estivale;

ATTENDU que, pour ce faire, la Ville de Lac-Saint-Joseph doit engager ou prendre entente avec du personnel accrédité selon les exigences du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques;

ATTENDU que la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier possède l'expertise nécessaire;

ATTENDU qu'il ne s'agit que de prélever six échantillons d'eau entre le 15 juin et le 15 septembre;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Phaneuf;
ET RÉSOLU que ce conseil autorise la conclusion d'une entente entre les deux municipalités, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014, moyennant la somme de 625 \$, incluant les frais d'administration de l'entente.

ADOPTÉE

346-2014 **AUTORISATION DE PAIEMENT – INSTALLATION D'UN RIDEAU FLOTTANT DANS L'ÉTANG NUMÉRO 3**

ATTENDU le rapport, en date du 13 juin 2014, de monsieur Martin Careau, directeur des Services techniques;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Phaneuf;
ET RÉSOLU d'autoriser le versement du paiement final à Turcotte 1989 inc., au montant de 27 725 \$, plus taxes.

Ladite dépense est imputée au règlement numéro 1240-2014.

ADOPTÉE

347-2014 **REMPACEMENT DU PANNEAU DE CONTRÔLE DU POSTE DE POMPAGE COIN PERDU**

ATTENDU le rapport, en date du 12 juin 2014, de monsieur Martin Careau, directeur des Services techniques ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Phaneuf;
ET RÉSOLU d'accorder un contrat à la compagnie Xylem pour le remplacement du panneau de contrôle du poste de pompage d'égout coin perdu. Le tout conformément à la soumission transmise par monsieur Jamal Fenan, ingénieur, en date du 20 février 2014.



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 16 JUIN 2014

Le coût du contrat est établi à 11 337,60 \$, plus taxes, et la somme nécessaire est appropriée du règlement numéro 1250-2014.

ADOPTÉE

348-2014

ENTENTE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE CONDUITE D'ÉGOUT SUR UN TERRAIN PRIVÉ, LOT 4 742 775

ATTENDU que la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier doit procéder à l'ajout d'un trop-plein au poste de pompage d'égout PPE-1A;

ATTENDU que pour ce faire, une conduite d'égout doit être mise en place sur le lot 4 742 775 (anciennement une partie du lot 350-P - Matricule 1991-32-5115) pour permettre de relier le poste de pompage d'égout PPE-1A au réseau d'égout de la rue René-Collard. La position approximative de la conduite est montrée sur un plan annexé à la présente;

ATTENDU que la Ville doit obtenir une autorisation de la propriétaire;

ATTENDU que la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier a un intérêt à l'enregistrement d'une servitude permanente pour permettre l'entretien de ladite conduite;

ATTENDU que la réalisation de ces travaux a été décrétée par le règlement numéro 1250-2014;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Phaneuf;

ET RÉSOLU d'autoriser monsieur Martin Careau à signer le document d'entente joint à la présente résolution avec madame Margaret Hayes concernant le lot 4 742 775 (anciennement une partie du lot 350-P - Matricule 1991-32-5115).

ADOPTÉE

349-2014

DEMANDE DE PERMIS ENSEIGNES / POMERLEAU LES BATEAUX INC. / 4191, ROUTE DE FOSSAMBAULT

ATTENDU les plans déposés par Pomerleau les Bateaux inc. concernant l'analyse d'une demande de permis pour le remplacement de leur enseigne sur pylône et l'ajout d'une enseigne sur la façade droite de son bâtiment situé au 4191, route de Fossambault;

ATTENDU que cet immeuble est situé à l'intérieur de la zone 82-I et que les plans de ces enseignes doivent être approuvés en vertu du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);

ATTENDU qu'un aménagement paysager sera intégré à la base de l'enseigne sur pylône;

ATTENDU le rapport du directeur adjoint à l'urbanisme, au développement durable et inspecteur en bâtiment, en date du 19 mai 2010;

ATTENDU les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme;

ATTENDU que les critères relatifs à l'affichage sont généralement rencontrés;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Gravel;

ET RÉSOLU d'accepter la demande de permis d'enseignes déposée par Pomerleau les Bateaux inc. afin d'autoriser le remplacement de leur enseigne sur pylône et l'ajout d'une enseigne sur la façade droite de son bâtiment situé au 4191, route de Fossambault.

ADOPTÉE



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 16 JUIN 2014

350-2014

AUTORISATION DE PAIEMENT À LA VILLE DE PONT-ROUGE

ATTENDU le rapport de la directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, madame Lise Langlois ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yves-J. Grenier;
ET RÉSOLU d'autoriser le paiement à la Ville de Pont-Rouge, dans le cadre de l'entente intermunicipale, pour l'accès aux activités de la piscine, du hockey et du patin pour la session de l'hiver 2014, au montant de 21 041,67 \$, incluant les taxes nettes.

La dépense sera appropriée des postes budgétaires 02-701-30-447 et 02-701-40-447.

ADOPTÉE

351-2014

ENGAGEMENT DES ANIMATEURS PROGRAMMATION 2014-2015

ATTENDU le rapport de la directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, madame Lise Langlois ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yves-J. Grenier;

ET RÉSOLU d'autoriser madame Lise Langlois, directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, à procéder à l'engagement et à signer les contrats des animateurs pour la programmation des loisirs pour l'automne 2014 et l'hiver, le printemps et l'été 2015, tel que présenté dans le tableau d'engagement détaillant tous les cours.

ADOPTÉE

352-2014

AIR CLIMATISÉ MAISON CATHERIN'ART

ATTENDU le rapport de la directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, madame Lise Langlois ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nathalie Laprade;

ET RÉSOLU d'autoriser l'achat d'un climatiseur portatif pour la Maison Catherin'Art au montant de 1 500 \$, taxes nettes incluses.

Cette dépense est imputée au poste budgétaire 02-702-51-522, après une appropriation de l'excédent non-affecté de 1 500 \$.

ADOPTÉE

353-2014

BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE

ATTENDU le rapport de la directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, madame Lise Langlois ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nathalie Laprade;

ET RÉSOLU d'autoriser l'ajout d'un addenda à l'entente avec la Corporation des artistes et artisans de la Jacques-Cartier, afin d'inclure dans l'utilisation du bâtiment que l'organisme occupe actuellement, l'installation d'un bureau d'accueil touristique qui pourra être opéré à l'année.

ADOPTÉE



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 16 JUIN 2014

354-2014

ENTRÉE PISTE CYCLABLE LE CHEMIN DE LA LISEUSE

ATTENDU le rapport, en date du 16 juin 2014, de la directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, madame Lise Langlois ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yves-J. Grenier;
ET RÉSOLU d'autoriser des travaux pour modifier le tracé de l'entrée des cyclistes et des piétons pour le Chemin de la Liseuse afin de le rendre distinct de la descente de mise à l'eau.

Le coût des travaux estimés à 6 222,64 \$, incluant les taxes nettes, sera imputé au Fonds de parcs et terrains de jeux.

ADOPTÉE

**DÉPÔT DU PREMIER RAPPORT D'ÉTAPE DU COMITÉ DE SUIVI DE
LA POLITIQUE DES FAMILLES ET DES AÎNÉS**

Monsieur le conseiller Yves-J. Grenier dépose le premier rapport d'étape du Comité de suivi de la Politique des familles et des aînés.

355-2014

FERMETURE D'UNE PARTIE DE LA RUE BOISJOLI

ATTENDU que l'article 4 de la *Loi sur les compétences municipales* attribue au conseil compétence en matière de transport;

ATTENDU que ce conseil désire procéder à la fermeture d'une petite partie de la rue Boisjoli, soit la section située derrière les lots 4 743 264, 4 743 271 et 4 743 275;

ATTENDU que cette partie de rue est identifiée par le numéro de lot 5 541 614. Elle constitue un excédent d'emprise d'une superficie de 295,7 mètres carrés;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nathalie Laprade ;

ET RÉSOLU que ce conseil décrète la fermeture de la partie de la rue Boisjoli située sur le lot 5 541 614.

ADOPTÉE

356-2014

AUTORISATION DE DÉPENSE : RÉPARATION DE PAVAGE

ATTENDU le rapport, en date du 13 juin 2014, de monsieur Martin Careau, directeur des Services techniques ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller André Fournier;
ET RÉSOLU d'accorder un contrat à la compagnie Pavco pour la réparation du pavage sur une section de la rue Laurier, à proximité du numéro civique 134. Le tout conformément à la soumission transmise par Monsieur Vézina en date du 10 juin 2014 ;

Le coût du contrat est établi à 5 932 \$, plus taxes, et la somme est imputée au poste budgétaire 02-320-00-625.

ADOPTÉE



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 16 JUIN 2014

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Le directeur général et secrétaire trésorier Marcel Grenier dépose la liste des engagements financiers pour la période se terminant le 11 juin 2014, laquelle comprend 74 commandes au montant de 41 225,02 \$.

357-2014

APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DE PLUS DE 2 500 \$

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martin Chabot;
ET RÉSOLU d'approuver la liste des comptes à payer au 31 mai 2014, laquelle totalise la somme de 59 408,58 \$ et d'autoriser le secrétaire-trésorier à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉE

358-2014

ACCEPTATION PROVISOIRE – PROJET JUCHEREAU / DUCHESNAY

ATTENDU l'entente signée entre la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et District Saint-Apollinaire inc. concernant des travaux municipaux ;

ATTENDU que la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier devra procéder, au cours des prochains jours, à l'acceptation provisoire des travaux ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nathalie Laprade;

ET RÉSOLU de mandater monsieur Martin Careau, ingénieur, directeur des Services techniques de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, pour signer le certificat d'acceptation provisoire des travaux après que tous les documents, essais et analyses exigés à l'entente et au devis auront été reçus.

ADOPTÉE

359-2014

CESSION - PROJET JUCHEREAU/DUCHESNAY

ATTENDU que l'entente signée entre la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et District Saint-Apollinaire inc., concernant des travaux municipaux, prévoit que, dès que les travaux sont reçus de manière provisoire, le promoteur cède à la Ville les infrastructures d'aqueduc et d'égout sanitaire ainsi que toutes les servitudes nécessaires à leur entretien ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nathalie Laprade;

ET RÉSOLU que ce conseil autorise monsieur le maire et monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le contrat notarié pour la cession des infrastructures d'aqueduc et d'égout sanitaire, ainsi que toutes les servitudes nécessaires à leur entretien.

ADOPTÉE

360-2014

MOTION DE FÉLICITATIONS DÉFI GRATTE-CIEL

ATTENDU que le 16 mai dernier a eu lieu le Défi Gratte-Ciel 2014, qui consiste à gravir les 1 125 marches des 48 étages de la Tour de la Bourse de Montréal, dans le but d'amasser des dons au profit de Dystrophie musculaire Canada;

ATTENDU que six pompiers du Service de protection contre les incendies de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, vêtus de leur uniforme de pompier, ont participé à cet événement : Mélanie Lévesque, Maxime Mondoux, David Simard, Benoit Gagnon, Maxime Fournier et William Bélanger;



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 16 JUIN 2014

ATTENDU que Mélanie Lévesque a relevé le Défi extrême, soit faire plus de deux ascensions vêtue de la tenue intégrale de combat et de son appareil de protection respiratoire, tout en recueillant au moins 750 \$;

ATTENDU que les autres membres de l'équipe ont monté les marches avec douze longueurs de 50 pieds de boyaux de 2,5 pouces. Ce qui a rapporté un montant supplémentaire de 120 \$ donné par la Caisse populaire Desjardins à Dystrophie musculaire Canada.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller André Fournier;

ET RÉSOLU que ce conseil adresse une motion de félicitations aux six membres de la brigade qui ont relevé avec brio ce défi pour amasser des fonds pour Dystrophie musculaire Canada.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION

Madame la conseillère Sandra Gravel donne avis de la présentation à une séance ultérieure d'un règlement refondant le règlement numéro 532-87 pourvoyant à permettre et à régir certaines dérogations mineures au règlement de zonage et de lotissement. Cedit règlement va également rendre admissible à une demande de dérogation mineure les dispositions relatives aux clôtures, murs et haies.

SUIVI DES DOSSIERS PAR LES ÉLUS

À cette séance, aucun suivi des dossiers n'a été fait par les membres du Conseil.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément à l'article 322 de la *Loi sur les cités et villes*, cette séance du conseil comprend une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.

361-2014

CLOTÛRE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nathalie Laprade,
ET RÉSOLU de clore cette séance.

ADOPTÉE

L'assemblée est levée à 20 h 42.

PIERRE DOLBEC
MAIRE

MARCEL GRENIER
DIRECTEUR GÉNÉRAL
ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER